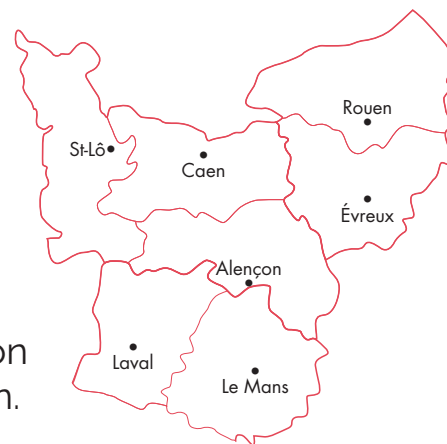


NORMANDIE-MAINE

Nouvelle rémunération à l'honoraire, réforme des remises génériques, le changement est une réalité. Dans ce contexte, **Joël Lecœur, expert-comptable**, analyse l'évolution de l'activité, de la rentabilité et des prix de cession en région.



« Nous avons retenu les officines dont les exercices 2015 et 2014 ont des durées de 12 mois afin de rendre les comparaisons possibles. Les petites officines en milieu rural sont les plus vulnérables puisque plus tributaires du médicament remboursable. Elles rencontrent de réelles difficultés à trouver preneur.

« L'E.B.E a diminué en moyenne de -1,68 % et a perdu 4 300 euros en valeur. Cette baisse est en partie imputable à la diminution des conditions commerciales sur le générique observées en 2015. La mise en place de l'honoraire de dispensation n'a compensé que partiellement la baisse des prix des médicaments remboursables. Malgré la baisse constatée, le niveau de l'E.B.E (en valeur absolue) démontre que l'activité officinale reste attractive.. »

« Nous constatons un désendettement régulier. L'endettement reste élevé comparé aux autres secteurs économiques et ce, compte tenu du niveau des prix antérieurs de cession. »

« Le CA a enregistré une décroissance inférieure à l'indice INSEE du prix des médicaments remboursables (-3,88 %). Cette baisse est liée pour près des deux tiers à la diminution de la rémunération des contrats de coopération commerciale sur le générique. »



POPULATION ÉTUDIÉE

Zone géographique

364 officines dont :

**115 situées en centre-ville • 111 en milieu rural
109 en ville moyenne ou quartier.**

Chiffre d'affaires

Parmi ces 291 pharmacies

**52 ont un CA HT inférieur à 1 million d'euros,
139 ont un CA HT supérieur à 2 millions d'euros.**



ACQUISITION ET FINANCEMENT

Prix de cession et apport personnel

	2015	2014
Prix d'achat moyen	1723	1804
Apport personnel	278	320
Multiple de l'E.B.E	6,85	7,05

(en milliers d'euros)

E.B.E.*	2015		2014		Variation	
CA H.T	1 967,7	100 %	1 995,7	100 %	- 28	- 1,40 %
Marge brute globale	636,2	32,33 %	638,4	31,99 %	- 2,2	- 0,34 %
E.B.E	251,6	12,79 %	255,9	12,82 %	- 4,3	- 1,68 %

(en milliers d'euros) - * E.B.E. : déduction faite de la rémunération de titulaire

TAUX D'ENDETTEMENT

	2015	2014
Dettes financières C.A HT	40,26 %	41,99 %

CHIFFRE D'AFFAIRES



C'est l'évolution globale du chiffre d'affaires de la population de pharmacies étudiées en 2015.

« L'apport personnel est directement fonction du prix payé : plus le prix est élevé par rapport à la valeur économique de l'officine, mesurée par le niveau de l'E.B.E, plus l'apport sera important. L'apport personnel ressort à 16 % du prix payé. Une correction à la baisse des prix, des taux d'intérêts au plus bas et le développement des cessions de parts sociales contribuent à une réduction de l'apport personnel. Nous assistons, une nouvelle fois, à une baisse relative des prix de cession exprimés en multiple de l'E.B.E, déduction faite de la rémunération du pharmacien titulaire, 6,85 fois l'E.B.E contre 7,05 en 2014. L'acquisition d'une officine doit être appréciée comme l'acquisition d'un outil de travail avant d'être un outil de capitalisation. Elle doit donc d'abord rémunérer correctement son titulaire et ensuite procéder au remboursement des emprunts. Bon nombre d'acquéreurs revendent leur officine à un prix inférieur auquel ils l'auront achetée. Cette situation ne pose pas de problème particulier si, et seulement si, le titulaire s'est normalement rémunéré de son travail (rémunération de gérance) et a pu faire face à ses engagements financiers (remboursement des emprunts). À cette seule condition, l'officine reste et restera un bon investissement malgré la baisse des prix de cession. »



www.conseil-gestion-pharmacie.com
www.laec.fr